

## **MATHIEU J.**

Mathieu, 23 ans, travaille le soir du 14 mars au Tim Hortons. Un client âgé d'une quarantaine d'années entame la conversation avec lui peu avant minuit; il lui raconte qu'il est de passage, et qu'il ne sait pas dans quel bar de la ville il devrait sortir. Après avoir jaser quelques instants, le client, qui se présente comme Paul, lui propose de faire la tournée des bars avec lui à ses frais lorsque Mathieu aura terminé son « shift » à minuit. Étant donné que Mathieu aime bien sortir, il accepte. Ils font le tour de trois bars, et Mathieu consomme dans chacun de ceux-ci une bière offerte par Paul. Mathieu ne se souvient plus du reste de la soirée à partir d'environ 2 heures du matin. Lorsqu'il reprend ses sens, il est couché dans un lit de motel, nu, et il est en train de masturber Paul qui est couché à ses côtés, nu lui aussi. Mathieu arrête alors immédiatement, et ne comprend pas ce qui lui arrive : il a une blonde régulière depuis plus de 2 ans, et il n'a jamais ressenti d'attraction sexuelle pour les hommes. Il s'habille en vitesse et sort du motel; il est alors 8 heures du matin. Il appelle sa blonde qui vient le chercher, et lorsqu'il lui raconte ce qui lui est arrivé, elle lui conseille de se présenter tout de suite à l'urgence de l'hôpital.

Suite à son arrivée au Centre Désigné le 15 mars à 8 h 30, l'infirmière Hélène B. rencontre Mathieu, seul. Celui-ci veut porter plainte. Il est d'accord pour que l'on appelle un intervenant du CAVAC, qui vient rejoindre l'équipe médicosociale.

Après avoir procédé à un prélèvement d'urine, l'infirmière apprend lors de son questionnaire, outre les informations ci-haut mentionnées déjà données par Mathieu, que :

- Celui-ci est en bonne santé, et qu'il n'a pas d'allergie.
- Il est vacciné contre l'hépatite B.
- Mathieu et sa blonde ont eu leur dernière relation sexuelle il y a 6 jours, le 9 mars.
- Depuis son réveil, Mathieu ressent des douleurs musculaires diffuses; il ne ressent pas d'autre symptôme physique.

L'examen physique fait par la Dre Chantal D. ne révèle rien de particulier. Le médecin le rassure sur le fait que son examen est normal, et lui offre la possibilité d'avoir une prophylaxie contre le VIH. Mathieu en parle avec sa blonde et accepte. La Dre D. lui remet son formulaire pour l'IVAC, et lui donne un rendez-vous de suivi médical dans 2 semaines, lundi le 29 mars. L'infirmière remet à Mathieu de l'information sur les conséquences de l'agression sexuelle, lui remet les dépliants appropriés, et sa sécurité au départ est assurée avec les policiers.

La trousse médico-légale est remise aux policiers, et la lame de réserve pour l'ADN est conservée au frigo barré du Centre désigné.